

PLANTES MEDICINALES DE MONTAGNE

VILLAR D'ARENE

Stage de 2 jours en refuge - Programme
10 et 11 juillet 2026

JOURNEE 1 - 10h/17h30

- L'herboristerie d'été
- Remise de fiches plantes médicinales + 1 fabrication de votre tisane personnalisée
- Préparation de macérations huileuses
- Reconnaissance de plantes sur le terrain / fiches botaniques

JOURNEE 2 - 9h/15h30

- Reconnaissance de plantes sur le terrain / fiches botaniques
- Préparation de votre baume avant ou après soleil
- Pause de midi avec un repas préparé par Kokken traiteur à Briançon
- Questions diverses et compléments d'informations

TARIFS

- 62€ à régler sur place au refuge en espèces ou chèque
- 155€ (frais de stage + repas du dimanche midi) à régler auprès d'Anne en espèces ou chèque
- Apporter un plat à partager pour le samedi midi
- Prévoir d'apporter de quoi ramener quelques échantillons d'identification, loupe, appareil photo, de quoi prendre des notes
- Le stage sera validé une fois le nombre d'inscrits atteint
- Si vous souhaitez prolonger votre séjour avant ou après le stage, contacter directement le refuge

LE REFUGE DE CHAMOISSIERE

Ancienne bergerie auto-rénovée en matériaux naturels et locaux. Ici tout est cuisiné sur place de la soupe de légumes au dessert "maison"

www.chaletrefugedechamoissiere.fr

KOKKEN

Traiteur et cuisine à base de produits frais issus de circuits courts sur Briançon

<https://www.kokken.fr/>

www.anne-merry.com - 0672380118 -
Praticienne en herboristerie/guide botanique

FICHE D'INSCRIPTION

Villar d'Arène - 10 et 11 juillet 2026

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE :

EMAIL :

NOMBRE DE PERSONNES :

AVEZ VOUS DES ALLERGIES ALIMENTAIRES :

TARIFS

- 130€ le stage + 25€ pour le repas du dimanche midi
+ 62€ la demi-pension (à régler sur place à l'hébergeur)**

40€ à régler avec votre fiche d'inscription et qui valide votre réservation (à l'ordre d'Anne MERRY à renvoyer au 41 av du Professeur Forgues/05100 BRIANCON)

Possibilité d'effectuer un virement en me contactant par mail : my.anne@wanadoo.fr

Le reste sera à régler sur place

- Je souhaite recevoir la lettre d'actualité des ateliers et stages (4 envois/an)

ANNULATION

En cas de désistement ou d'annulation de votre part moins de 30 jours avant le début du séjour, vos arrhes ne seront pas remboursées, ceci pour des raisons de logistique avec les hébergeurs.

En cas de désistement ou d'annulation de votre part plus de 30 jours avant le début du séjour, vos arrhes seront reportés pour un autre séjour pour vous ou un tiers pour un délai d'un an maximum.

En cas de départ anticipé pendant le séjour, quelle qu'en soit la cause, la totalité du séjour est dû.

Lieu, date et signature